



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

Une autre vie s'invente ici

COPIE

COURRIER ARRIVEE  
Parc naturel régional du Haut-Languedoc

18 FEV. 2021

Réf. : n° 966

Madame Barbara POMPILI  
Ministre de la Transition écologique  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint Germain  
75007 PARIS

LE PRÉSIDENT

N/réf. 15/21 MW-AL  
Objet : Recherches minières

Paris, le 17 février 2021

Madame la Ministre,

*Chère Barbara*

Nous avons été alertés par les élus du Parc naturel régional du Haut Languedoc quant aux conditions de déroulement des procédures administratives en vue du délivrement d'un permis exclusif de Recherches Minières de « la Fabriè », sur le banc communal de la commune de Fontrieu (81).

Je souhaiterais, Madame la Ministre, attirer votre attention sur ce dossier sensible. Nous n'ignorons pas la procédure administrative particulière encadrant ce type d'activité et les très faibles obligations de consultation qui en découlent. Néanmoins, comme vous le savez, il s'agit d'un sujet extrêmement sensible pour lequel élus et les habitants du territoire sont en droit d'attendre une prise en compte exemplaire du classement en Parc naturel régional.

Une étude de terrain réalisée par SystExt pointe du doigt un certain nombre de risques pour l'environnement tant pour la phase d'exploration que pour la phase d'exploitation et en premier lieu sur la ressource en eau potable. Au-delà de ces risques majeurs pour l'environnement, c'est le respect du classement en Parc naturel régional qui me semble une nouvelle fois en question dans ce projet.

Madame la Ministre, je sais que vous portez avec beaucoup d'engagement le label Parc naturel régional. Vous l'avez démontré en adoptant la nouvelle stratégie nationale des aires protégées. Vous savez également qu'une grande partie de l'efficacité de ce classement repose sur une prise en compte exemplaire des enjeux environnementaux et paysagers dans les activités économiques qui s'y développent et plus encore quand il s'agit de procédures d'autorisations administratives. Le code minier, qui soulève régulièrement des débats, ne permet pas de garantir la prise en compte du classement en Parc naturel régional. Nous vous demandons par conséquent d'agir auprès du ministère de l'économie et des finances pour y veiller dans un principe de cohérence des décisions de l'État.

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE • 9, rue Christiani 75018 Paris • Tél : 01 44 90 86 20  
Fax : 01 45 22 70 78 • E-mail : info@parcs-naturels-regionaux.fr • Site Internet : www.parcs-naturels-regionaux.fr

56 PARCS  
NATURELS  
RÉGIONAUX  
EN FRANCE

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Madame la Ministre, je vous demande de bien vouloir alerter le Préfet et les services déconcentrés de l'État sur l'importance de la prise en compte du classement en Parc naturel régional de ce territoire et de conduire une démarche de concertation que les élus du syndicat mixte de gestion du Parc sont en droit d'attendre.

Je reste à votre entière disposition, et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Michaël WEBER,  
Président

Copie au Ministère de l'économie et des finances  
Copie au Président du Parc naturel régional du Haut Languedoc



Bien à vous.